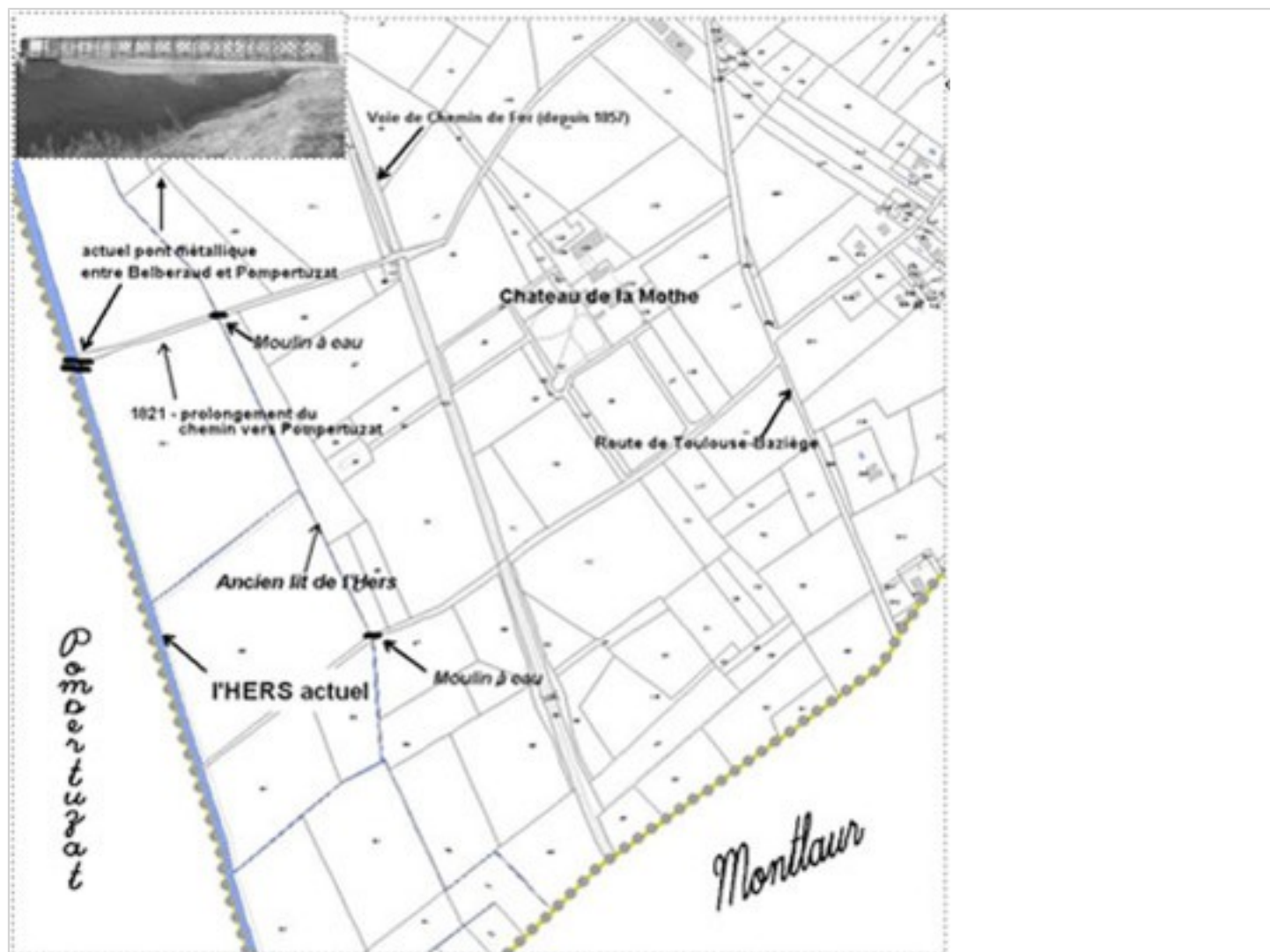



Les Moulins à eau sur l'Hers

Les moulins à eau existent depuis l'époque romaine. S'ils se développèrent au cours du bas moyen âge, ils demeurèrent un élément d'architecture et de technique complexe pour l'époque.

On trouve trace d'un moulin à eau construit par une abbaye au VIème siècle sur l'Indre. A partir du IXème siècle les constructions de moulins à eau se multiplient, d'abord dans le nord de la France puis peu à peu dans le sud. Dans les domaines ne possédant pas de moulins ce sont encore les paysans qui broient les grains entre deux meules de pierre, travail fait à la main, fatiguant mais surtout monopolisant pendant de longues durées une main d'œuvre nombreuse.





Dans la vallée de l'Hers, partie lauragaise, les moulins à eau ont peu à peu été remplacés par les moulins à vent après le recalibrage de l'Hers Mort.

En effet, jusqu'au début du XVIII^e siècle, le lit de l'Hers, sinueux au possible, était régulièrement entravé par les déversoirs des moulins à grains ; des meuniers, aux périodes de pluie, stockant même l'eau dans des prairies. A la moindre pluie, les chaussées faisant obstacle à l'écoulement des eaux, toute la vallée de l'Hers, depuis Villefranche jusqu'à la Garonne était sous les eaux, ce qui compromettait les cultures et, par là, l'approvisionnement de Toulouse.

Des Edits des Etats du Languedoc et du parlement demandant la libération du cours de la rivière restèrent sans effet ; les propriétaires des moulins étant des notables, parfois même des membres du parlement.

Mais le 5 mai 1739, un ordre royal est donné pour détruire les moulins à eau de l'Hers et il est prévu de dédommager les propriétaires dès que la démolition sera faite et de les condamner à leurs dépens s'ils y sursoient.

Les propriétaires, cette fois-ci obéirent, et au vu des indemnités qu'ils obtinrent, on peut penser que le travail fourni par ces moulins était considérable. Il est évident que la disparition de ces moulins hydrauliques va favoriser l'essaimage des moulins à vent sur tous les versants de la vallée de l'Hers.

**Le Lauragais, partagé entre les climats atlantique et méditerranéen,
est le lieu de France où le vent souffle le plus fréquemment !!!!!**

Monsieur BERTRAND nous révèle ici avoir retrouvé dans les registres détenus aux Archives Départementales et dans les comptes-rendus de séance du Conseil municipal de Belberaud, l'existence de moulins à eau sur l'Hers.

1720	Il est mentionné une grande inondation qui dura 3 jours (les 5,6,7 juin 1720). L'Hers et le canal Royal avaient provoqué des ruptures dans les berges qui inondèrent la plaine (probablement à l'Ouest du château de la Mothe). Ces moulins permettaient le franchissement de
-------------	---



		la rivière Hers, pour atteindre Pompertuzat (actuel chemin de la Tour). Le moulin en amont servait en même temps de réserve d'eau pour le premier.
1740		Vote d'un emprunt pour rembourser les propriétaires. Prévision de construire un pont sur l'Hers pour remplacer les moulins endommagés par les inondations. Le lit de la rivière était sinueux et marécageux.
1742		On note toujours la présence des moulins à eau.
1744		Destruction des moulins.
1745		Nouvelle inondation de l'Hers.
1748		Prévision du creusement actuel de l'Hers (le lit de l'Hers était sinueux et marécageux).
1753		Demande de construction d'un pont sur l'Hers. Manque de financement.

1821		Demande faite à Melle Lamothe de prolonger le chemin sur ses terres pour atteindre l'Hers dans son nouveau lit.
1855		Reconstruction du pont de l'Hers joignant Pompertuzat (actuel pont métallique), chemin n° 4, le devis est de 15000 F .La contribution de Belberaud est de 6000F. Le pont avait été détruit par la crue du 3 juin 1854.
1858		Le pont de Pompertuzat n'est pas encore construit, à cause du prix élevé. Les communes commencent à s'indigner et demandent que le pont soit construit en fonte, comme celui du chemin de fer, mais en moins onéreux.